

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 15 Mai 2018
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Titulaires Présents : 29 Suppléants Présents : 2 Absents : 2 Pouvoirs : 4 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 98/2018	L'an deux mille dix-huit, le quinze mai à vingt heures , le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes de Clarafond-Arcine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Mai 2018 Présents : Mesdames Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Paulette LENORMAND donne son pouvoir à Anne-Marie BAILLEUL, Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Messieurs Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET, Michel BOTTERI donne son pouvoir à Corinne GUISEPPIN. Absents : Madame Christine VIONNET représentée par Hugues PERROT, Monsieur Alain CAMP représenté par Serge ROUX, Messieurs Grégoire LAFEVERGES, Gilles PASCAL. Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance

OBJET : URBANISME / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Nomination de délégués à l'Établissement Public Foncier (EPF) de Haute-Savoie.

Vu la délibération n°CC 23/2017 en date du 13 février 2017 portant adhésion à l'Établissement Public Foncier (EPF) de Haute-Savoie et nomination de délégués.

Vu la délibération du Conseil municipal de Clarafond-Arcine n°DEL201804 du 20 avril 2018.

Considérant que le Conseil municipal de la commune de Clarafond-Arcine a été réélu suite à la démission du Maire, M. Jean-Marc LAGRIFFOUL et l'élection de Mme Sylvie TARAGON en tant que Maire.

Considérant que M. Jean-Marc LAGRIFFOUL n'est plus Conseiller communautaire et perd donc sa délégation en tant que délégué suppléant de l'EPF de Haute-Savoie, qui lui avait octroyé par délibération du 13 février 2017.

Considérant qu'il y a lieu de nommer un délégué suppléant, en lieu et place de M. Jean-Marc LAGRIFFOUL.

Le Président propose que Mme Sylvie TARAGON soit désignée déléguée suppléante au sein du Conseil d'administration de l'EPF. Il propose ainsi les délégués titulaires suivants : Emmanuel GEORGES, Gilles PILLOUX, Bernard REVILLON et Joseph TRAVAIL, ainsi que les délégués suppléants suivants : Alain CHAMOSSET, Philippe JACQUESON, Michèle LIARD et Sylvie TARAGON.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré décide de :

DÉSIGNE les délégués suivants :

- Titulaires :
 - o Emmanuel GEORGES
 - o Gilles PILLOUX
 - o Bernard REVILLON
 - o Joseph TRAVAIL

- Suppléants :
 - o Alain CHAMOSSET
 - o Philippe JACQUESON
 - o Michèle LIARD
 - o Sylvie TARAGON

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.